



La "digue à la mer", un défi à la Grande bleue



Depuis que l'homme aménage la Camargue pour en exploiter les ressources naturelles, cette digue est la plus sérieuse transformation apportée au fonctionnement du delta du Rhône. Une étape majeure dans la maîtrise de l'eau.

La digue à la mer court le long du rivage camarguais sur plus de 40 km, des Saintes-Maries-de-la-Mer à Salin-de-Giraud, localement au ras du rivage, généralement en retrait à quelques centaines de mètres.

Un projet mouvementé

Son histoire s'inscrit dans le développement agricole de la Camargue. Au milieu du XIX^e siècle, pressés par de grands propriétaires, les membres de la commission d'amélioration de la Camargue cherchent les moyens de mettre en valeur le delta. Seule l'idée d'une digue protégeant les terres des entrées marines fait consensus dans les années 1850 mais elle reste en sommeil. Il faut attendre 1856, et la grande inondation du Rhône qui dévaste le delta pour voir le projet mis en œuvre. Napoléon III se déplace en Camargue. Les populations étant acquies à la cause, les procédures sont accélérées et les financements vite débloqués. Qu'une crue du fleuve conduise à l'édification d'une digue de protection contre la mer pourrait paraître incohérent mais le premier ennemi

de l'agriculteur ici est bien le sel et non la crue. Lui, stérilise, elle, fertilise. Le chantier débute donc en urgence dès 1857 et s'achève en 1863. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les tempêtes ne cessent de dégrader l'ouvrage faute de trouver auprès des agriculteurs les fonds prévus pour son entretien.

Un littoral en recul

Mais la digue, stabilisée depuis, ne protège nullement la vaste plage de l'érosion marine. Ces dernières décennies, la mer voit à la fois son niveau s'élever et les apports de sédiments du Rhône à l'embouchure fortement diminuer, retenus en amont par les barrages. Or ces sables, déposés d'est en ouest par le courant ligure, rechargent normalement les plages. Aujourd'hui, le rivage ne progresse que très localement sur la mer : à Beauduc (près de l'estuaire) et à l'Espiguette (Aigues-Mortes). Entre ces deux péninsules, le trait de côte se creuse, à l'ouest du phare de la Gacholle surtout. Au cœur de cette zone, l'avenir de l'agglomération des Saintes-Maries-de-la-Mer inquiète et la ville se protège derrière ses épis, digues et brise-lames...

Une gestion délicate

Véritable barrière entre les eaux douces ou saumâtres de l'intérieur du delta et l'eau salée, la digue à la mer n'autorise les échanges mer-étangs qu'aux pertuis de la Comtesse, de Rousty et surtout de la Fourcade. Les enjeux de gestion de la digue sont multiples : l'eau autorisée à pénétrer au cœur du delta détermine l'exercice de la pêche (pénétration des poissons de mer) et de la conservation de la nature (diversité de la faune et de la flore des eaux saumâtres). Introduite en été, elle rehausserait le niveau de l'étang de Vaccarès diminuant sa capacité à faire transiter une grande crue automnale du Rhône. Une question anime donc bien des débats au sein d'une commission en charge de la gestion de cette digue : quand et combien de temps ouvrir les vannes ?



UNE COLONIE DE 10 000 FLAMANTS

Espèce adaptée aux milieux lagunaires, le flamant rose nichait autrefois irrégulièrement en Camargue au gré des conditions hydrologiques. La stabilisation des niveaux d'eau dans les salins de Giraud et la création, en 1970, d'un îlot où des nids de boues furent modelés, fixa la colonie dans l'étang du Fangassier. Depuis, plus de 10 000 couples y pondent chaque année. C'est leur seul site de reproduction en France.

LES LIMICOLES

Ces oiseaux - étymologiquement « amateurs de vase » - nichent pour la plupart dans le grand nord et hivernent en Afrique. Bécasseaux, chevaliers, barges, courlis, pluviers trouvent dans les sansouires inondées de Camargue une halte idéale sur leur voie de migration. Le partage des ressources alimentaires est réglé par la longueur de leur bec et de leurs pattes.

La sansouire, drôle de steppe

Cette longue balade de bord de mer se déroule dans un paysage emblématique de la Camargue profondément marqué par le vent, le sel, le soleil. Dans des conditions très dures, la vie y explose au printemps.

► *Passez la barrière métallique rouge et blanche et engagez-vous sur la digue à la mer* ① (phare de la Gacholle à 8 km, entrée de la réserve à 1,5 km).

Devant vous, une vaste steppe, la sansouire, composée de plantes rabougries, les salicornes, capables de croître dans des sols secs et sursalés l'été, inondés par la mer l'hiver. Ces plantes disposent de feuilles charnues stockant l'eau pour tempérer l'excès de sel dans l'organisme. Au nord, des « radeaux », îlots de sable autrefois instables, semblent flotter comme des mirages au milieu de l'étang de l'Impérial. Au sud, les dunes pourtant à 500 m du rivage, subissent les assauts des tempêtes hivernales qui menacent leur survie.

► *Poursuivez jusqu'au pertuis de Rousty* ②

Par ces « graus », passages autrefois naturels entre mer et lagunes, circulent une foule de poissons (bar, daurade, anguille, sole, plie...), au printemps et à l'automne. Les plus visibles sont des mullets. Les lagunes, offrant des eaux chaudes et une nourriture abondante, sont des lieux de croissance recherchés. De véritables nurseries ! L'accès peut y être contrarié par l'ensablement des graus. Celui de Rousty fut recréé et restauré en 1998 pour permettre l'accomplissement du cycle biologique des poissons tout en facilitant l'évacuation des eaux intérieures du delta vers la mer en cas d'inondation. Etroits et peu profonds, les graus étaient autrefois des lieux de pêche prisés des hommes. Ils le restent pour les oiseaux piscivores, hérons, mouettes, goélands...

► *Continuez sur la digue ensablée entre fourrés de tamaris et « buissons blancs » (Atriplex)* ③.

La sansouire est trouée de dépressions argileuses, les « baisses ». Sèches en été, elles se fendent de mille crevasses géométriques. Remplies au printemps, elles conservent

de petits monticules émergés, sites de nidification des limicoles (chevalier gambette, avocette, huïtrier-pie), « hirondelles de mer » (sternes pierregarin, caugek...), goélands.

► ④ *Vous pouvez prolonger jusqu'au phare de la Gacholle (nom donné aux vieux tamaris) à 2 km, où vous serez accueillis par un bénévole de la Société nationale de protection de la nature et une exposition pédagogique. Sinon, bifurquez à droite sur le chemin traversant les dunes.*

Ce passage « des douanes » fut un poste de surveillance aujourd'hui disparu. Notez le contraste entre la végétation diversifiée de l'arrière-dune (saladelles, euphorbes, salicornes...) installée sur des sables stabilisés, et celle, bien plus pauvre, de l'avant dune aux sables mobiles (oyat, chiendent).

► *Gagnez le rivage puis longez-le à droite jusqu'au parking des Saintes-Maries-de-la-Mer* ⑤.


Au large, le golfe de Beauduc est un vaste vivier, poissonneux et peu profond où les échouages n'ont cessé de se multiplier depuis l'époque romaine. Sur la rive, d'autres échouages, de coquillages ceux-là, ponctuent le sable et attestent d'une belle diversité, en hiver surtout (tellines, turritelles, coques, mactres...). De quoi animer le long et sauvage retour au parking.




Huïtrier-pie

Pratique

-  A Arles, gagnez les Saintes-Maries-de-la-Mer par la D 57. Traversez le village pour atteindre la côte. Tournez à gauche, longez la mer, et contournez le centre de thalassothérapie pour atteindre le parking. Réserve naturelle gérée par la Société nationale de protection de la nature. Tél. : 04 90 97 00 97
-  Le départ est à l'extrémité du parking que l'on remonte jusqu'au bout sur une piste.

-  Aucun dénivelé. Boucle de 17 km à ponctuer de baignades au retour. Une journée. Cette longue balade peut aussi s'effectuer en vélo tout terrain essentiellement de mai à septembre avec parfois le risque d'un retour pénible sur le sable.

-  Point de vue sur les environs offert par le toit de l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer. A voir aussi à l'ouest, la tombe du marquis de Baroncelli, fondateur de l'identité camarguaise, et peu après, l'embouchure du petit Rhône.

